

★ PRET A MANGER ★

Cette année encore, **PRET France** prouve que l'égalité entre les sexes n'est pas une option avec un score qui atteint **100/100**.

Détail des points obtenus par indicateur

1. Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes, sur 40 points : **40 points**
2. Ecart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes, sur 20 points : **20 points**
3. Ecart de taux de promotions entre les femmes et les hommes, sur 15 points : **15 points**
4. Augmentation au retour de congé maternité, sur 15 points : **15 points**
5. Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations sur 10 points : **10 points**

